

Rapport des controleurs de l'exercice 1902/1903

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **8 (1903-1905)**

Heft 2

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vienne et des Deux-Sèvres, avec rendez-vous à Poitiers le 3 octobre, à 2 heures p. m., à l'amphithéâtre de géologie de la Faculté des sciences. Ceux qui voudront y participer pourront s'adresser à M. le prof. WELSCH.

Comptoir minéralogique et géologique suisse. — Le comptoir H. MINOD, à Genève, ayant pris une grande extension dans ces dernières années, et excédant les forces de son directeur, qui avait d'autres devoirs à côté, vient de se transformer en une entreprise par actions, sous la raison sociale GRÆBEL, WENDLER & C^{ie} (3, cours des Bastions, à Genève). Ce comptoir est toujours abondamment fourni en minéraux, roches et fossiles de tous les pays, et s'occupe aussi des reliefs, cartes, livres, etc. Il a spécialement la vente des collections de roches du Tunnel du Simplon, avec réduction de prix pour les musées et écoles publiques de la Suisse.

Propositions. — Suivant décision prise antérieurement, le Comité reste en charge jusqu'en 1904. Nous n'avons donc pas d'autres résolutions à vous proposer que les suivantes :

- a) Approbation des comptes et de la gestion ;
- b) Fixation du budget pour 1903-1904 ;
- c) Election de deux contrôleurs et d'un suppléant, pour l'exercice en cours.

Pour le Comité,

Le président : E. RENEVIER, prof.

B

Rapport des contrôleurs de l'exercice 1902/1903.

Les soussignés, après examen du livre de caisse, du livre des membres, et pointage des factures, déclarent exacte la comptabilité qui leur a été soumise.

Ils proposent en conséquence à la Société :

- 1° Donner décharge au Comité pour la gestion 1902/1903.
- 2° Remercier sincèrement notre caissier, M. le prof. D^r Mühlberg pour tout le soin qu'il apporte à la bonne marche de la comptabilité.

Lausanne et Bâle, le 30 juillet 1903.

Les vérificateurs :

D^r M. LUGEON, prof.

H. G. STEHLIN.